

Image not found or type unknown



déplacements illégal ; arrière de la camionnette d'entreprise

Par **blagou**, le **17/08/2009** à **19:44**

Bonjour,

voilà maintenant 4 mois que je suis embauché par une petite entreprise (le patron, son gendre et moi), et il arrive trop frequemment à mon goût que je sois transporté à l'arrière de la camionnette 2 places de l'entreprise (en effet j'ai le permis mais pas de véhicule. qu'est ce que je peux dire à mon patron ? est ce que je l'attaquer pour le jour où j'en aurait trop marre !

merci à tous